

## MINISTÈRE DES ARMÉES



**ÉTAT-MAJOR** 

LE GÉNÉRAL

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE Paris, le 21 juin 2018

Marsieur le directeur de la publication,

Dans votre édition du 15 juin 2018, vous avez publié un article intitulé «Saint-Cyr: le colonel part, les tradis restent ». Vous y présentez comme une « provocation plus que malvenue » une plaque et des inscriptions qui existent dans la cour du lycée militaire depuis sa reconstruction en 1966. Vous vous en prenez ad hominem au chef de corps de cet établissement en critiquant son travail, sans étayer vos propos sur des faits. Par ailleurs, vous donnez sans filtre de protection le nom d'un autre officier en le présentant comme le probable futur chef de corps du lycée militaire. Vous le désignez comme un ancien « tradi », alors même que cet officier n'est pas passé par les classes préparatoires aux grandes écoles et a effectué sa formation initiale d'officier au sein de l'Ecole militaire interarmes.

Dans le traitement de cette affaire par votre journal, je suis préoccupé par un mélange troublant d'accusations infondées, d'insinuations calomnieuses, et de fausses controverses. A l'instat d'autres grands quotidiens, le journal. Lihération se veut pour tant aux avant-postes de la lutte contre la pollution de l'information et le pouvoir de nuisance des « fake news ». En l'espèce, je ne vous demande aucun traitement de faveur, mais simplement d'appliquer dans cette affaire la rigueur que vous prônez par ailleurs : la recherche de la vérité factuelle plutôt que celle du sensationnel, le rejet des approximations ou des omissions volontaires, le refus de livrer en pâture au public des noms d'hommes et de femmes sans fondement précis.

J'accorde personnellement la plus haute importance aux sujets fondamentaux que sont l'égalité entre hommes et femmes dans l'armée de Terre, et à l'apprentissage de traditions militaires bien comprises et bien vécues. Comme l'a rappelé Madame Florence Parly, Ministre des armées, c'est un combat que nous menons sans faiblesse.

Nous mettons en particulier en œuvre un plan qui vise à garantir dans les lycées de la défense une excellence à la fois académique et comportementale. Nous sélectionnons rigoureusement les cadres qui y sont affectés pour être certains qu'ils soient à la hauteur des enjeux pédagogiques, et nous leur fixons des objectifs très clairs. C'est une vérité qui mérite aussi d'être signalée à l'attention de vos lecteurs pour leur permettre de se forger une opinion éclairée.

Il n'y a pas de procès d'intention dans l'armée de la République. Les opinions y sont libres, dans le respect de la loi. Ce ne sont donc pas sur leurs supposées croyances, mais bien sur la manière dont ils exerceront leurs responsabilités et dont ils rempliront leur mission que le chef de corps et les cadres qui conduiront la rentrée scolaire du Lycée militaire de Saint-Cyr devront être évalués. C'est un point essentiel à mes yeux, car il en va des valeurs consubstantielles de notre démocratie.

Je vous prie d'agréez, monsieur le directeur de la publication, l'apression de mes sincères salutations.

Général d'armée Jean-Pierre Bosser